

**Commission** : Discipline  
**Date** : 24.10.2019

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	20.10.2019	MANSLE CR	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	50 €
D1	20.10.2019	ROULLET FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D2	20.10.2019	MERPINS AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D2	20.10.2019	ISLE D'ESPAGNAC FCC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D2	19.10.2019	VERDILLE UAS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D3	19.10.2019	FONTAFIE FC	Suspension à titre conservatoire	Art.3.3.2.1 du Règlement Disciplinaire	Joueur	25.10.2019	A déterminer après instruction
D3	19.10.2019	FONTAFIE FC	Suspension à titre conservatoire	Art.3.3.2.1 du Règlement Disciplinaire	Dirigeant	25.10.2019	A déterminer après instruction
D3	20.10.2019	CHARENTE LIMOUSINE FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D3	19.10.2019	CHATEAUBERNARD SL	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D4	20.10.2019	CHAMPAGNE MOUTON US	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €
D4	19.10.2019	SOYAUX AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	21.10.2019	37 €

**Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).**

**Le Président** : Pierre LARROUY  
**Le Secrétaire** : Marcel BUISSON